



AVOCATS SANS FRONTIERES
France
Là où la défense n'a plus la parole

Newsletter #14

ASF France

Août 2020

Des projets

Cameroun :

Projet RECAJUD : pour un accès à la justice des personnes en détention

Le projet RECAJUD a été élaboré dans un objectif précis : favoriser la protection et l'accès à la justice des personnes privées de liberté, en particulier aux personnes en situation de vulnérabilité. En effet, même si le cadre protecteur du système législatif camerounais doit être souligné en ce qui concerne les droits de l'Homme, avec notamment un habeas corpus abouti ; la situation des plus vulnérables notamment les personnes LGBTI, les femmes et les mineurs, reste préoccupante.

Pour mieux appréhender le projet, ASF France a souhaité donner la parole aux personnes impliquées dans le projet. Et qui de mieux placé que nos experts bénévoles pour nous en parler ? Me Gaëlle PASQUIER DE SOLAN a accepté de nous répondre.

Témoignage de Me Gaëlle PASQUIER DE SOLAN, experte bénévole

« J'exerce sur des sujets initialement bien différents de ceux traités par ASF France. J'exerce en droit public des affaires et je suis également une ancienne lobbyiste. Pour autant, par convictions, je souhaitais mettre mes compétences au service de la protection des droits et libertés individuels. Dans la continuité de ce que j'avais par exemple fait lors de ma formation à l'école du barreau, par la mise en place de permanences juridiques au sein des centres d'accueil d'urgence pour les migrants. Une fois avocate, l'adhésion à ASF France était donc naturelle.

Le projet RECAJUD vise à renforcer les capacités de la société civile camerounaise pour l'accès à la justice des personnes en détention. Face à la réalité de ce milieu carcéral, lorsque nous avons certaines compétences pour intervenir au soutien de ce qui relève de la dignité humaine, l'engagement fait sens ! Il s'agit de mon premier projet en tant que bénévole, membre d'un pôle d'experts.

Mon profil d'avocate et de lobbyiste me permet de travailler avec des confrères français et camerounais dans la mise en place de formations très concrètes inspirées d'une réalité souvent bouleversante, tout comme dans l'élaboration de plaidoyers afin de travailler avec les institutionnels dans la mise en place de politiques publiques davantage protectrices ».



Première de couverture du flyer du projet RECAJUD



Me Gaëlle PASQUIER DE SOLAN – Experte bénévole

Partenariat : Le RECODH et ASF France, une collaboration pleine de promesse



Toujours concernant le Cameroun, ASF France est fière d'annoncer son nouveau partenariat avec le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH). Nous avons demandé à Joseph Désiré ZEBAZE, le coordinateur national dudit réseau, de nous partager quelques mots sur ce nouveau partenariat.

Témoignage de Joseph Désiré ZEBAZE, Coordinateur national du RECODH

Le RECODH, main dans la main avec ASF France :

« Mon premier contact avec ASF France date d'octobre 2015. Mais ce n'est réellement qu'en mars 2016, que des échanges vont déboucher sur l'idée de développer un projet d'amélioration des conditions de détention et de l'accès à la justice au Cameroun. L'implantation du RECODH sur l'étendue du territoire camerounais devait faciliter les activités de formation, des visites et consultations dans les lieux de détention (pénitenciers, brigades...), des ateliers de sensibilisation et de renforcement de capacités. L'idéal étant le travail en réseau, la collaboration ASF France, RECODH, ASF Cameroun et la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) sera perçue comme élément à valeur ajoutée.



Aujourd'hui en 2020, nous sommes heureux que ce rêve soit devenu réalité avec la mise en œuvre conjointe du projet de Renforcement des capacités de la société civile camerounaise pour l'accès à la Justice des personnes en détention (RECAJUD). Grâce à ce partenariat ASF France et RECODH, au moins 2500 détenus, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité, recevront une aide juridique appropriée par des membres de la chaîne pénale adéquatement formés ; et le dialogue sur l'application effective des peines alternatives sera ouvert entre les différents acteurs intervenant dans

la protection des droits des personnes privées de liberté.

Mali :

Nouveau projet : Les auteurs de violences basées sur le genre, mis sur la sellette

Le Mali fait face depuis deux décennies à des conflits qui ont causé des centaines de milliers de victimes. Dans ce contexte, les violences sexuelles liées au conflit ont été massives. Ce constat fait écho au sort réservé aux femmes maliennes dans le reste du pays, massivement victimes de violences physiques commises dans la sphère domestique et publique, de violences sexuelles sous la forme d'agressions, de mutilations ou de mariages forcés, et de violences psychologiques. Les textes portant sur l'assistance judiciaire ne suffisent pas. L'absence de réponse judiciaire aux violences faites contre les femmes est criante. Cet environnement les place en situation de vulnérabilité et handicape leur accès à la justice, conduisant à une répétition des actes de VBG (Violences Basées sur le Genre).



Le nouveau projet JUGE (Justice pour les survivantes de violences basées sur le Genre), a été conçu pour répondre à ces problématiques, avec l'objectif de lutter contre ces VBG, et l'impunité de leurs auteurs. Poursuivre les auteurs de VBG permettra de rendre justice aux survivantes, crédibiliser l'action de la justice étatique et promouvoir la confiance des citoyens envers les institutions.

Ce projet Juge n'est pas anodin, il vient signer la continuité d'un partenariat de longue date entre ASF France et ASF Mali. Un partenariat, fruit d'un travail en étroite collaboration et ininterrompu depuis maintenant plus de 12 ans.

Témoignage Youssef DAO, Coordinateur du Projet Juge pour ASF Mali

« Fruit d'une réflexion murie entre trois partenaires (Wildaf, ASF Mali et ASF France), tous soucieux de la promotion des droits humains et en particulier ceux des couches vulnérables ; le projet JUGE s'inscrit en droite ligne dans la tradition de lutte contre l'injustice et l'impunité que prônent les trois partenaires.

Malgré l'apparition de la covid19 aux premières heures de la mise en œuvre du projet, les tendances de réalisation du projet ne sont pas négatives et à coup sûr, la bonne exécution de ce noble projet va apporter une vague de soulagement chez les victimes de VBG et de VSLC d'une part et contribuera aussi à la prévention de ces crimes d'autre part. Un bel exemple de partenariat tripartite ! »

Témoignage de Ousmane SIBIDE, Gestionnaire Financier du Projet JUGE

« Grâce au projet JUGE, j'ai compris qu'il pouvait y avoir plusieurs formes de violences basées sur le genre (aussi bien sur les hommes que les femmes, ou encore sur les garçons et les filles). Ces violences sont polymorphes : Physiques, Mentales, Professionnelles.

Quels que soient la nature, la cause et le lieu de la violence, justice doit être rendue pour obtenir réparation de ces violences.

Ce fut aussi l'occasion pour moi de découvrir la multitude d'acteurs intervenant lors de la procédure judiciaire, tels que les magistrats, les avocats, les huissiers, les médecins, etc.

J'espère que cette action permettra aux autorités et aux leaders communautaires et religieux de défendre les victimes et de les aider à faire valoir leurs droits au Mali. »



Ci-dessus Ousmane SIBIDE



Grèce :

Projet SAMOS Legal Centre : Résilience face à la crise sanitaire

Pendant la crise sanitaire, les droits de l'Homme n'attendent pas, bien au contraire. Faisant preuve de résilience, ASF France a su s'adapter. Les activités auprès des bénéficiaires ont donc continué.

L'équipe du projet SAMOS Legal Centre, par exemple, a continué le suivi des procédures en télétravail, et tout est mis en œuvre pour un redéploiement sur l'île aussi tôt que possible.

Poster « Coronavirus : N'ayez pas peur

– Protégez-vous. Le savoir est votre bouclier », Secrétariat général du

Ministère pour la protection des civils, République Hellénique.

Témoignage de Marie GRENE, cheffe de projet et Représentante Pays en Grèce.

Avant de s'impliquer pour ASF France, Marie a exercé 4 ans au Moyen-Orient (Liban, Jordanie, Irak) dans des ONG humanitaires et de droits d'Homme. Mais après un temps sur place, elle a souhaité revenir en Europe, et la suite logique était d'orienter son travail sur l'aspect migratoire et l'accueil des personnes qui subissent les crises sur lesquelles elle a pu travailler.

« *Le poste de cheffe de projet, que j'ai déjà exercé, correspondait donc à mes attentes, c'était une super aubaine !* ». Elle allait pouvoir mettre à profit ses expériences en gestion de projets pour travailler sur les procédures, particulièrement nécessaires en cette période de crise sanitaire. Elle ne fut pas déçue.

A l'heure actuelle, Marie et son équipe se concentrent sur la réouverture du centre, qu'elle espère pour début septembre. Dans l'attente de cette réouverture, toute l'équipe continue autant que possible de travailler à distance sur les procédures pour les bénéficiaires. Aux bureaux, un protocole très détaillé a été mis en place quant aux procédures à suivre.

Enfin elle rappelle que l'assistant technique et juridique, poste tout nouvellement créé, et assuré par Alexis GALAND, vient de la rejoindre et va commencer sa quatorzaine d'isolement.

« *Je suis extrêmement heureuse de pouvoir mettre à profit mon expérience au service de ce beau projet monté par ASF France, et que toute l'équipe soit aussi motivée à tout mettre en œuvre pour les bénéficiaires* » nous dit-elle, enjouée, pour conclure.

De la communication

Giving Tuesday :

Une campagne réussie

En Mai dernier, notre campagne « Giving Tuesday » a été un franc succès grâce à vous. Des photos de Grèce, de France, du Mali, du Nigeria et du Cambodge ont été reçues. Encore merci à VOUS.



Ci-dessus, dans l'ordre, Equipe ASF France Mali, Béatrice CHIOCCIOLI, Me Françoise BASTIEN RABNER, Me Ingrid METTON // Ci-dessous, Equipe ASF France Cambodge



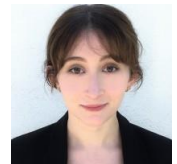
Des équipes, sur le terrain comme au siège

L'interview des stagiaires :

Jeanne et Clélia, répondent à nos questions



Jeanne DILESEIGRES
Assistante de direction



Clélia LE NEINDRE
Assistante de coordination

Nous avons posé une série de questions à nos deux stagiaires, voici leurs réponses.

Clélia est diplômée d'un master 2 en droit de l'enfant et des personnes vulnérables, Jeanne d'un master 2 en contentieux des droits fondamentaux. Mais comment ont-elles découvert l'association ?

Jeanne : Par une amie, qui m'a encouragé à devenir bénévole il y a de cela un an et demi environ. Les valeurs d'ASF France correspondaient en effet tant dans les idéaux que dans les méthodes mises en œuvre à ce que je souhaitais incarner.

Clélia : Pour ma part, animée par la protection des droits humains et des personnes les plus vulnérables, je souhaitais réaliser à l'issue de mon cursus, un stage dans une association de défense des droits de l'Homme. C'est lors de mes recherches que j'ai découvert ASF France, j'ai de suite adhéré aux combats qui y sont menés.

Toutes deux mènent dorénavant un travail, mais de l'intérieur. On leur a alors demandé un mot (et un seul), caractérisant l'action d'ASF France. Après une légère hésitation, Clélia a proposé « **persévérance** », Jeanne a préféré le terme de « **polyvalente** ».

Mais les droits de l'Homme ne sont pas la seule chose qui anime leur quotidien. Clélia nous apprend alors qu'elle adore le dessin ;

"Sur un bout de papier ou dans un carnet j'adore dessiner et mettre à plat mes pensées"

Jeanne, elle, aime peindre, jouer de la flûte et pratiquer toutes sortes de danses.

Enfin, quand on leur a demandé ce qu'elles souhaitaient retirer de cette expérience dans nos bureaux, les deux ont été unanimes : *"En apprendre plus sur la coordination de projet et la défense des droits de l'Homme à travers le monde"*.

Mais qui est Kola, notre nouveau chef de projet au Mali ?

Ci-dessous, Kolawole OGUNBIYI



Kola est juriste de formation, mais il s'est très vite tourné vers la gestion de projet, la planification et le suivi d'évaluation dans lesquels il a acquis une large expérience. Sa spécialité ? La protection des couches les plus vulnérables et les droits humains. Une double casquette qui l'a amené à travailler prioritairement sur les politiques et programmes nationaux relatifs aux droits de l'enfant et aux femmes au sein de plusieurs structures.

Tour à tour chef de projet, coordonnateur des programmes, responsable sensibilisation ou encore responsable plaidoyer au sein de Handicap International, Educo ou au Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Droits de l'Homme, Kola l'affirme :

« C'est ces expériences qui m'ont amené à travailler pour ASF France aujourd'hui sur la thématique des Violences Basées sur le Genre (VBG) au sein du projet juge ». Pour lui, les actions de renforcement de capacités, de sensibilisation, de plaidoyer et de prise en charge holistique font du projet un pilier essentiel dans la promotion de l'Etat de Droit et du respect des droits de la Femme en particulier.

« Si je devais résumer, je reprendrais les mots qu'un parajuriste me confiait récemment : Il fallait un projet JUGE pour JUGER les auteurs des VBG ».

Ça bouge au siège....

Avec des départs :

Oriane ETCETTO, stagiaire Assistante de direction ;
Silvia LAZZARINI, stagiaire Assistante de coordination de projets ;
Célia PONGUE, stagiaire Assistante communication

Nous les remercions pour leur implication au sein d'ASF France et leur excellent travail.

Et des arrivées :

Anne LUTUN, Directrice Générale ;
Kolawole OGUNBIYI, Chef de projet Mali ;
Ousmane SIDIBE, Assistant Financier et Logistique au Mali
Marie GRENE, Cheffe de projet SAMOS ;
Christophe VINCENT, Chargé de projet ;
Jeanne DILESEIGRES, Stagiaire Assistante de direction ;
Clélia LE NEINDRE, Stagiaire Assistante de coordination de projets ;
Chloé LARCHER, Volontaire associative en Communication et digitalisation ;

Nous leur souhaitons la bienvenue à bord !

Toute l'équipe d'Avocats Sans Frontières France vous souhaite un bel été.